



Livret d'Accueil

2025

Philopéra

PHILOPERA S.A.S au capital de 1000€ | 83 avenue d'Italie - 75013 PARIS
R.C.S. PARIS xxx xxx | APE xxx | N° TVA intracommunautaire FR xxx xxx
Organisme de formation | Déclaration d'activité en cours d'enregistrement
Courriel : contact@philopera.com | Site : www.philopera.com

Sommaire

1. Message de bienvenue
2. Présentation de l'entreprise
3. Déroulement de la formation
4. Vos obligations
5. Règlement intérieur
6. Contacts



Livret d'Accueil

Message de bienvenue des dirigeantes

Vous allez participer à une action de formation de l'organisme Philopéra.

Ce livret d'accueil fait partie d'un ensemble de documents d'information qui vous sont remis suite à votre prochaine participation à une action de formation animée par Philopéra.

Ce livret a été mis en place pour vous guider et vous accompagner dans les étapes de votre formation.

Il vient en complément des informations suivantes :

- Le programme détaillé de la formation
- La convocation précisant le lieu et les horaires de formation ainsi que les modalités pratiques
- Le règlement intérieur

Vous y trouverez des informations pratiques et des éléments de présentation de notre Organisme de Formation.

Ce livret vous est proposé par Katiana RENÉ et Julie PELLETIER, dirigeantes de l'organisme de formation Philopéra.

Votre interlocutrice privilégiée :

Katiana RENÉ

contact@philopera.com

06 30 13 69 18

Nous espérons que vous passerez un excellent moment à nos côtés !

Katiana RENÉ et Julie PELLETIER,
Pour Philopéra.



Qui sommes-nous?

Philopéra S.A.S est un organisme de formation proposant aux entreprises des prestations innovantes en rapport avec des thématiques socio-culturelles rencontrées par les salariés au quotidien.

En alliant sciences humaines et support artistique, Philopéra approche lesdites thématiques en se concentrant sur le plaisir esthétique et le partage de connaissances issues de la recherche académique.

Les sujets explorés, au plus proche des questionnements actuels de nos sociétés, sont abordés de manière simple et accessible dans un moment agréable et décomplexé.

2.Présentation de l'entreprise

Katiana RENÉ

Depuis 30 ans, j'évolue dans le sport de haut niveau : d'abord comme athlète à l'INSEP avec un parcours marqué par des titres de Championne de France et d'Europe, puis 20 ans comme responsable Marketing Sport et Sportstyle dans une marque de sport, où j'ai mené des projets innovants et contribué à sa croissance.

Mon expérience, dont un rôle de secrétaire générale du club de football de Choisy le Roi, m'a sensibilisée à la représentation féminine et m'a poussée à porter des projets d'envergure en collaboration avec des acteurs publics et privés.



Julie PELLETIER

Après des études au conservatoire de Versailles, un Master de philosophie à l'université de Nanterre et de nombreuses formations auprès d'artistes de renommée internationale, j'ai parcouru le monde pour les rencontrer et participer à des concours dont j'ai été lauréate. De retour en France, j'enseigne la musique et j'organise des événements mêlant opéra et philosophie.

J'ai à cœur de partager des sujets auxquels je suis sensible, comme la place des femmes ou leurs représentations dans notre société. Ma voix est mon outil de transmission et j'utilise ses multiples possibilités pour vous faire expérimenter une façon différente d'apprendre.





Valeurs Fondamentales

Inclusion, bienveillance, professionnalisme, enthousiasme et bonne humeur !

Environnement de Travail

Philopéra propose et organise des formations sur mesure dans le domaine de la RSE .

Ces formations se déroulent en général :

- en intra-entreprise,
- en présentiel dans les locaux de l'entreprise, ou dans des salles hors entreprise, qui seront sélectionnées rigoureusement par l'entreprise (Intra) selon plusieurs critères, notamment la sécurité incendie et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi que des personnes à déficit sensoriels. (AGEPHIP –IRSA)

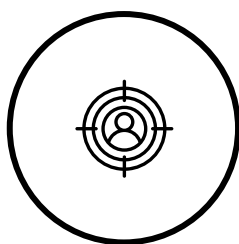
La formation à laquelle vous allez participer répond à une demande précise de votre entreprise. L'adaptation et la personnalisation s'est faite à la suite d'un rendez-vous avec le représentant de l'entreprise, qui a déterminé :

- la thématique précise de la formation
- le contexte et les enjeux de la formation souhaitée
- les objectifs pédagogiques souhaités
- les méthodes pédagogiques à privilégier
- la durée et le rythme de la formation en tenant compte de vos impératifs personnels et professionnels

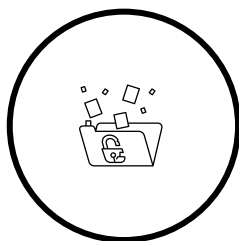
Ces éléments sont récapitulés au travers d'une convention de formation avec l'entreprise, qui valide en dernier ressort, cette action de formation.



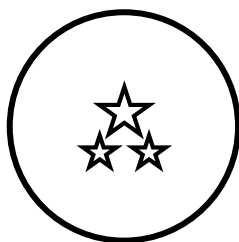
3. Déroulement de la formation



Votre formation est prévue selon les dates et horaires déterminés en amont et rappelés sur la convocation en formation, par votre référent formation entreprise, ou par notre organisme de formation.



Vous devez avoir pris connaissance de la fiche formation détaillant le programme de la formation. Ce programme est ventilé en objectifs de la formation qui seront évalués. Votre dispositif de formation est formalisé dans une Convention de Formation.



Votre présence sera contrôlée via émargement au début de l'intervention. Toute absence doit être signalée et justifiée dans les plus brefs délais. Les horaires de formation seront respectés afin de satisfaire votre vie privée et vos obligations personnelles et /ou professionnelles.

Les formations peuvent avoir lieu sur site extérieur.

A ce titre, vous trouverez l'adresse et le plan d'accès sur votre convocation. Le site d'accueil extérieur est systématiquement informé de nos exigences d'accueil avant le début de la formation (garantie d'assurance, sécurité incendie et accès PMR), géré par votre entreprise ou par Philopéra selon l'organisation choisie.

Procédure d'évaluation du parcours de formation

1**Évaluation préalable – obligatoire :**

Aucun niveau n'est pré-requis pour pouvoir suivre la formation. Néanmoins, nous effectuerons une rapide évaluation des connaissances au début de la formation en guise d'ice breaker.

2**Évaluation finale sommative – obligatoire :**

Le formateur procédera à une évaluation en fin de formation. Cette évaluation permet de valider que les compétences professionnelles sont bien acquises et que les objectifs de la formation ont bien été atteints.

3**Évaluation de la satisfaction - obligatoire :**

Vos appréciations et réclamations seront recueillies et prises en compte par le biais d'une enquête de satisfaction.

La prise en compte de vos réponses permettra l'amélioration de la qualité des formations ultérieures.

A l'issue de la formation, une attestation de formation vous sera remis. Ce document précisera la validation de vos acquis. Une attestation de présence peut vous être remise sur demande.





4. Vos obligations

Les formations représentent un moment de partage entre les Apprenants et le formateur, dans le respect de chacun.

Vous avez quelques obligations liées à votre convention de formation :

- Respecter les horaires de formation et les temps de pause
- En cas d'absence, de prévenir le formateur ou une personne de votre entreprise
- Émarger sur la feuille de présence au début de la formation
- Respecter la parole des autres participants
- Adopter un comportement bienveillant
- Respecter l'environnement de formation
- Respecter le règlement intérieur dont vous aurez pris connaissance et qui est à votre disposition en dernière page de ce livret
- Participer aux évaluations.

Pour votre sécurité :

- Une attitude responsable et respectueuse est attendue de tous.
- Il incombe à chacun de prendre conscience des impacts de ses actes et de ses omissions.

5. Règlement intérieur

Dans une action de formation

Article 1

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline :

Il est formellement interdit aux stagiaires : À titre d'exemple :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme ;
- De se présenter aux formations en état d'ébriété ;
- D'emporter ou modifier les supports de formation ;
- De modifier les réglages du matériel de la formation ;
- De manger dans les salles de cours ;
- D'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions à des fins autres que celles de la formation
- De filmer, d'enregistrer par tout moyen et sur tout support le contenu de la formation ainsi que toute personne intervenant au cours de la formation.

Article 3 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra faire l'objet de l'exclusion définitive de la formation.

Article 4 : Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise.

Article 5

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire.

6. Contacts

Coordonnées

Tél : +33 6 30 13 69 18

Mél: contact@philopera.com

Site : www.philopera.com



PHILOPERA S.A.S au capital de 1000€ | 83 avenue d'Italie - 75013 PARIS
R.C.S. PARIS xxx xxx | APE xxx | N° TVA intracommunautaire FR xxx xxx
Organisme de formation | Déclaration d'activité en cours d'enregistrement
Courriel : contact@philopera.com | Site : www.philopera.com